



Je me fait agresser et je devient agresseur... !

Par **Fafa9**, le **27/10/2017** à **13:16**

Bonjour,

Lors d'une soirée dans un bar une personne que je connais un peu très très alcoolisé vient me chercher pour des antécédents de femmes je suppose puis fini par me menacer de me "taper" à la table ou j'étais devant mes amis.. je le met à l'écart pour lui demande de se calmer .. nous revenons calme mais il decide de continuer, je décide de le remettre à l'écart mais en vain;; cela 3 fois jusqu'à se que la troisieme fois je l'envois vraiment chier..

Et la c'est lui qui décide de me prendre et me mener devant le bar, et me bouscule violemment en me griffant l'oeil.. je rétorque en lui posant un coup de point.. là il se tien la machoir et prend un verre et me le jette au visage.. par chance je l'esquive mais pris de peur je l'allume.. resultat mâchoire et nez cassé.. il se fait hospitaliser et porte plainte ..

Je passe le 10 en jugement au tribunal de police je n'ai pas les moyens de me prendre un avocat.. Auriez-vous des conseil merci beaucoup .

Par **Visiteur**, le **28/10/2017** à **09:03**

Bonjour,

Votre récit est édifiant.

Trouver un coupable dans les bagarres de bar est affaire de juge, à l'appui de témoignages.

Vous pouvez vous défendre seul rien de vous en empêche.

Bonne chance.

Par **morobar**, le **28/10/2017** à **12:00**

Bonjour,

Le problème est dans l'administration des preuves relatives à la légitime défense.

Personne ne témoignera, restera les récits des 2 antagonistes ainsi que les attestations médicales.